

Bellegarde-sur-Valserine  
Billiat  
Champfromier  
Chanay  
Châtillon-en-Michaille  
Confort  
Giron  
Injoux-Génissiat  
Lancrans  
L'hôpital  
Montanges  
Plagne  
Saint-Germain-de-Joux  
Surjoux  
Villes

**Objet : Projet SCOT Usse et Rhône arrêté**

Châtillon en Michaille, le 28 novembre 2017

Monsieur le Président,

Vous nous avez transmis pour avis, conformément à l'article L. 143-20 du code de l'urbanisme, le projet de schéma de cohérence territoriale Usse et Rhône, arrêté par le conseil communautaire le 11 juillet 2017.

Tout d'abord nous tenons à appuyer l'avis du Pôle métropolitain sur votre projet de SCOT, faisant l'objet d'une délibération du bureau syndical du 10 novembre. En effet, le Pays Bellegardien étant partie prenante de ce Pôle et plus largement du Grand Genève, il partage de fait les mêmes orientations et objectifs. Ainsi, nous ne pouvons que souligner le caractère vertueux de votre projet, en termes d'objectifs d'accueil de population, de consommation d'espace et d'organisation notamment.

Concernant le projet d'extension du PAE de la Semine, la position de la CCPB est claire :

- Elle valide en tous points cette prospective d'évolution au regard des besoins exprimés par les élus de la communauté de communes Usse et Rhône concernant leur territoire propre,
- Elle rappelle que, de surcroît, la dynamique territoriale du Pays Bellegardien au plan économique ne peut que tirer parti de cette évolution de périmètre, et souhaite par conséquent être associée aux réflexions.

Enfin, et plus particulièrement, nous tenons à vous manifester notre reconnaissance quant à l'intérêt que vous portez sur la poursuite des réflexions sur une potentielle réouverture de la Halte de Pyrimont. En effet, l'offre ferroviaire paraît insuffisante et peu compétitive à ce jour. Nos territoires doivent renforcer les liens qui les unissent.

Eu égard des observations formulées précédemment, nous émettons un avis favorable au projet de SCOT Usse et Rhône.

Veuillez recevoir, Monsieur le Président, nos meilleurs sentiments.

Le Président,

Patrick PERRÉARD



Le Vice-Président,

Gilles THOMASSET